



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Aménagement et renforcement de la RD 175 entre la RD 60 et le massif boisé à Saudron

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

SIDO Bruno, Président

RCS / SIRET

Forme juridique

collectivité locale

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° - d	route d'une longueur de 2 002 m

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Elargissement de la chaussée à 6 m de large. Mise en oeuvre d'une structure de chaussée afin d'assurer sa mise hors gel.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'aménagement a pour but d'améliorer les caractéristiques de la chaussée non adaptées au type de trafic circulant sur cette voie (chaussée d'environ 3,50 m ne permettant pas le croisement de 2 véhicules).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

voir annexe ci-jointe

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement n'aura pas d'impact sur les modalités d'exploitation de la route et sur le trafic routier.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau pour le rejet des eaux pluviales

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Largeur de la chaussée	6 m
Largeur des accotements stabilisés	1 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse

RD 175 entre la RD 60 et le massif boisé

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long.

Lat.

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long.

Lat.

Point d'arrivée :

Long.

Lat.

Communes traversées :

Saudron

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

**5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

**5.1 Occupation des sols**

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Prairie et champs

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui**  **Non**

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	apport de matériaux pour réaliser les structures de chaussée et les accotements
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'élargissement se fera en majorité du côté du talus pour ne pas avoir d'impact sur le lit majeur de l'Orge. Il faut noter que l'étude hydraulique réalisée en 2008 montre que la limite de la crue centennale de l'Orge se situe à environ 40 m du bord de la chaussée de la RD 175.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Faible impact sur les espaces agricoles

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	pendant les travaux notamment lors du recul des engins (klaxon de recul pour sécurité du personnel)
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	pendant les travaux lors du compactage des matériaux Les travaux auront lieu en grande partie en rase campagne sauf la section de raccordement à la RD 60
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	augmentation de la surface imperméabilisée d'environ 5 000 m <sup>2</sup> . Pas de modification du point de rejet (Orge)
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux sont volontairement réalisés en dehors du lit majeur de l'Orge pour minimiser les impacts environnementaux. Une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
profils en travers type de la chaussée

description sommaire du projet dans sa phase de réalisation (4.3.1 du formulaire) compte tenu du faible espace disponible sur le formulaire

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

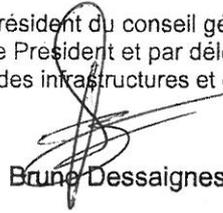
CHAUMONT

le,

22 JAN. 2013

Signature

Le Président du conseil général,  
Pour le Président et par délégation,  
Le directeur des infrastructures et des transports

  
Brune Dessaignes

# **AMENAGEMENT DE LA RD 175 ENTRE LA RD 60 ET LE MASSIF BOISE A SAUDRON**

## **1 Description**

Le présent dossier d'examen au cas par cas d'étude d'impact a pour objet l'aménagement de la RD 175 entre la RD 60 et le massif boisé sur le territoire de la commune de SAUDRON.

L'aménagement a pour but d'améliorer les caractéristiques de la chaussée non adaptées au type de trafic circulant sur cette voie.

Il prévoit :

- - l'élargissement de la chaussée à 6.00m.
- - la mise en œuvre d'une structure de chaussée afin d'assurer sa mise hors gel.

La structure de la chaussée nouvelle retenue est la suivante :

- 50cm de grave 0/63 en couche de forme,
- 15cm de grave GNTB 0/20 en couche de fondation,
- 14cm de Grave Bitume en couche de base,
- un Enduit Monocouche Double gravillonnage 6/10 - 4/6 en couche de roulement.

Tous les accès existants seront également rétablis.

Les travaux seront réalisés en grande partie hors circulation sur l'ensemble du projet, pendant les travaux avec maintien des accès pour les riverains.

## **2 Travaux**

Les travaux seront définis ainsi :

- - les terrassements généraux,
- - la réalisation de la couche de forme,
- - la réalisation de la structure de chaussée,
- - la pose de la couche de roulement,
- - la reprise des débouchés des voies communales,
- - le rétablissement des accès existants,
- - la mise en œuvre des différents supports de panneaux de signalisation.



**CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE**  
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS  
Centre Administratif Départemental – BP 509 – 52 011 CHAUMONT CEDEX  
TEL. 03-25-32-88-88

---

## **EXAMEN CAS PAR CAS D'ETUDE D'IMPACT**

<p><b>RD 175</b> <b>AMENAGEMENT ENTRE</b> <b>LA RD 60 ET LE MASSIF BOISE</b> <b>A SAUDRON</b></p>

RD 175  
AMENAGEMENT ENTRE  
LA RD 60 ET LE MASSIF BOISE  
A SAUDRON

---  
EXAMEN CAS PAR CAS D'ETUDE D'IMPACT  
---

*Sommaire*

- 1 - Plan de situation
- 2 - Plan synoptique
- 3 - Photo aérienne
- 4 - Plan des travaux
- 5 - Profils en travers types



**CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE**  
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS  
Centre Administratif Départemental – BP 509 – 52 011 CHAUMONT CEDEX  
TEL. 03-25-32-88-88

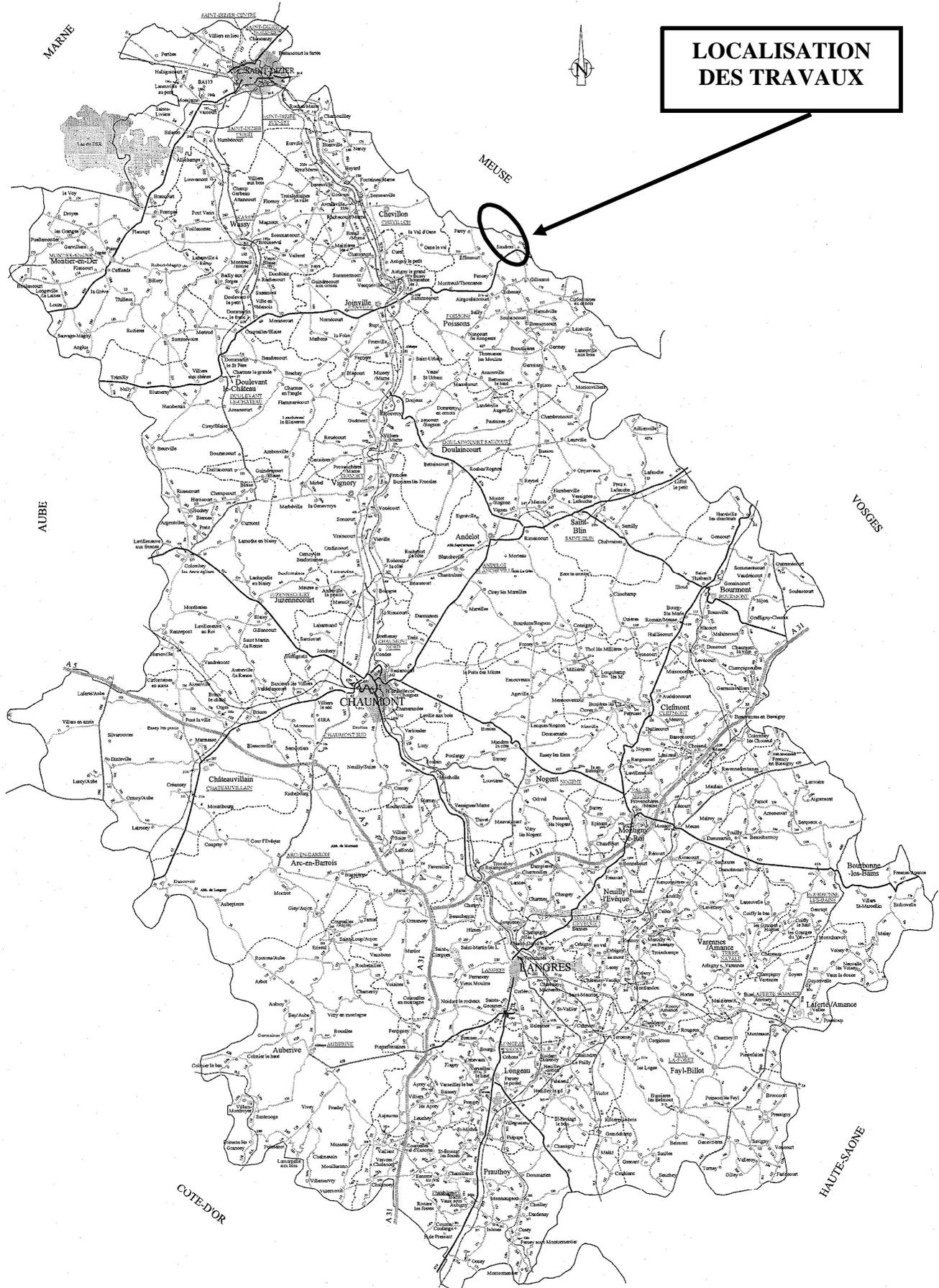
---

## **EXAMEN CAS PAR CAS D'ETUDE D'IMPACT**

**RD 175  
AMENAGEMENT ENTRE  
LA RD 60 ET LE MASSIF BOISE  
A SAUDRON**

**PLAN DE SITUATION**

# AMENAGEMENT DE LA RD 175 ENTRE LA RD 60 ET LE MASSIF BOISE A SAUDRON







2  
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE  
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS  
Centre Administratif Départemental - B.P. 509 - 52011 CHAUMONT Cedex  
TEL : 03.25.32.88.88

**EXAMEN CAS PAR CAS D'ETUDE D'IMPACT**

**RD 175  
AMENAGEMENT ENTRE  
LA RD 60 ET LE MASSIF BOISE  
A SAUDRON**

<b>PLAN SYNOPTIQUE</b>	Réalisé le :
	Modifié le :
<b>2000ème</b>	



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06



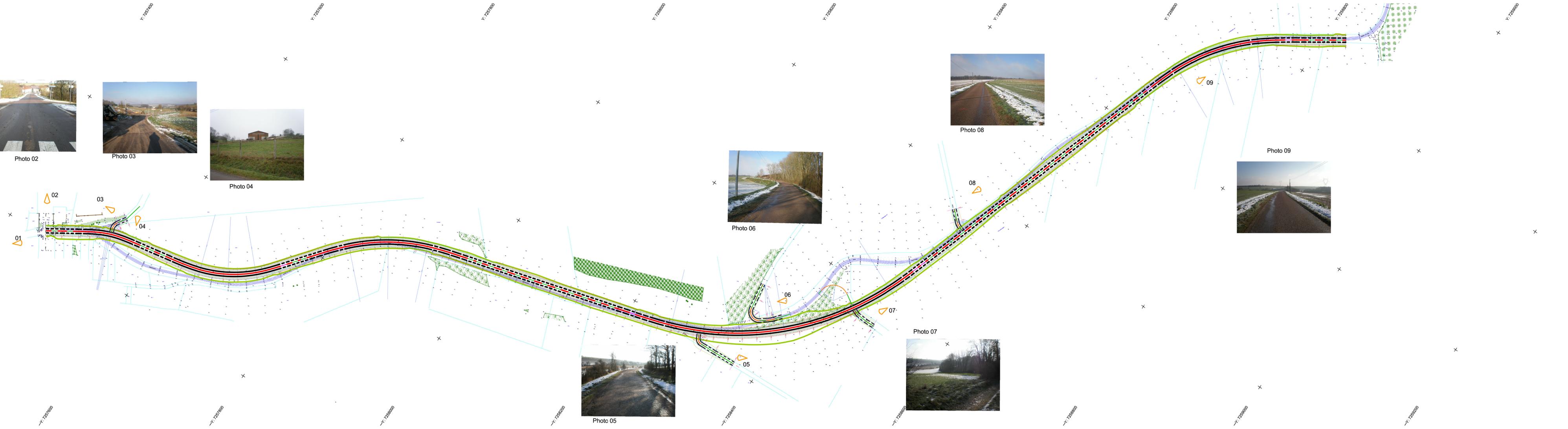
Photo 07



Photo 08



Photo 09





3  
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE  
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS  
Centre Administratif Départemental - B.P. 509 - 52011 CHAUMONT Cedex  
TEL : 03.25.32.88.88

**EXAMEN CAS PAR CAS D'ETUDE D'IMPACT**

**RD 175  
AMENAGEMENT ENTRE  
LA RD 60 ET LE MASSIF BOISE  
A SAUDRON**

PHOTO AERIENNE

Réalisé le :

Modifié le :

1/2000ème





conseil général  
HAUTE-MARNE

4

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-MARNE  
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS  
Centre Administratif Départemental - B.P. 609 - 52011 CHAUMONT Cedex  
TEL : 03.25.32.88.88

**EXAMEN CAS PAR CAS D'ETUDE D'IMPACT**

**RD 175  
AMENAGEMENT ENTRE  
LA RD 60 ET LE MASSIF BOISE  
A SAUDRON**

**PLAN DES TRAVAUX**  
  
1/2000ème

Réalisé le :  
Modifié le :

